

clair et pour faire très simple, un commerce ne payera plus la cotisation foncière à la commune où il se trouve mais à la communauté de communes. Cette perte pour la commune est cependant compensée : la communauté de communes rem-

généralisé bénéficiera de la seule communauté de communes. Cette évolution fiscale est le résultat d'une volonté gouvernementale de transférer la compétence économique aux communautés de communes dont l'État juge qu'elles sont, par leur taille, mieux à même de piloter le développement économique. Afin d'encourager les

bonifiée. Pour la communauté de communes Sud Alsace Largue, cette « prime » à la DGF s'élève à 9 € par habitant, soit une somme de 200 000 € en tout dès 2018. Ce montant diminuera légèrement (de l'ordre de 5 %) par la suite durant dix ans.

J.S.

munes d'importantes ressources financières. Et l'argument qui consiste à dire que la perte est compensée ne les convainc pas. « La compensation est figée, donc, sur le long terme on y perd. Et si on y perd, que devons-nous faire si ce n'est augmenter la fiscalité communale ? », a martelé Roger Baur. « Ce que la com-

munauté approuvée à main levée par 42 voix pour, 9 contre et une abstention. La mesure entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2018.

J.S.

LIRE « Impayés de la Largue : quelle responsabilité ? » : notre article en pages Région.

Assainissement : la facture s'annonce lourde pour les usagers

Ce n'est pas vraiment un cadeau de Noël. Les habitants de la comcom Sud Alsace Largue doivent s'attendre à une augmentation très importante de leur taxe d'assainissement.

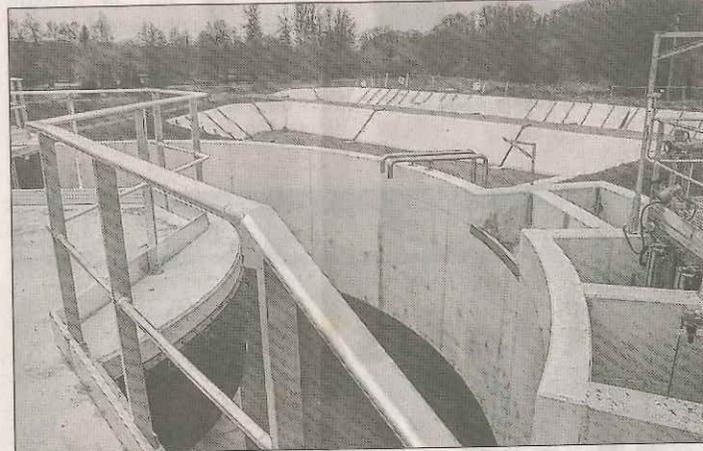
L'ex-comcom de la Largue possédait la compétence assainissement. De facto, la nouvelle comcom Sud Alsace Largue en hérite. Les syndicats intercommunaux d'assainissement de Dannermarie, Balschwiller et environs et Diefmatten et environs disparaissent donc au profit d'une absorption par la comcom. Idem pour les services communaux d'assainissement. Dorénavant, la comcom va gérer les installations d'assainissement collectif. Pour cela, la comcom doit disposer d'un budget élaboré sur des ressources provenant bien entendu des usagers du service. Ce budget est en cours d'élaboration.

Pour le moment, rien n'est encore définitivement tranché mais ce qui est certain, c'est que l'addition risque d'être salée pour certains usagers. En mixant tous les

systèmes existant, la comcom a calculé qu'il faudra partir sur une base de 90 à 95 € de part fixe par an augmentée d'une taxe de 2,50 à 2,60 € par mètre cube d'eau consommée.

« Dans mon village, la facture moyenne passera de 60 € à 400 €... »

Dans certaines communes où des lagunes ou rhizosphère existent depuis belle lurette, l'usager devra ainsi faire preuve de solidarité et mettre la main à la poche pour payer le fonctionnement d'installations plus grandes comme des stations classiques. Bernard Schittly, maire de Guevenatten, a prévenu : « Dans mon village, la facture passera de 60 € en moyenne à 400 €. » « Idem à Eglingen », a dénoncé l'adjoint au maire Vin-



La station d'épuration de Seppois-le-Bas.

Photo DNA/N.L.

cent Brun, qui redoute de devoir payer 400 € contre 30 € actuellement.

Michel Herrgott, maire de Montreux-jeune, a aussi parlé « d'ad-

dition très lourde ». « Dans ma localité, des gens sont en difficulté. Je ne sais pas comment leur expliquer cette hausse. » Vincent Brun a demandé à la comcom de revoir cette grille tarifaire et de

différencier les tarifs selon le cas.

Mathieu Dítner, vice-président en charge de l'assainissement, lui a répliqué que les futurs investissements nécessaires à la modernisation des installations anciennes, comme celle d'Eglingen, seront, eux aussi, répartis sur l'ensemble des usagers et que par conséquent, la grille tarifaire envisagée lui paraissait équitable.

Le budget assainissement sera présenté définitivement lors d'une nouvelle séance de la comcom programmée le 18 janvier. À noter que les habitants des communes qui ont fait le choix de l'assainissement non collectif (ANC) ne seront pas concernés par ces tarifs.

J.S.

Des professionnels à votre service

- Couverture - zinguerie • Entretien des tuiles
- Isolation intérieur/extérieur • Aménagement des combles
- Traitement de charpente

VELUX

CONTRÔLE ET DEVIS GRATUITS

G.R.T.H. • 03 89 76 55 30

153 rue Théodore-Deck - GUEBWillER
grth-alsace.fr - grth68@orange.fr

fenêtre de toit

Dominique THORR

Installateur conseil expert SAV

VELUX

LEZINGUEUR.COM • 06 72 55 92 98
4 rue des Cordiers - 68280 ANDOLSHEIM

Ravalement de façades

STYLE GREPIS

- Ravalement et revêtement de façades
- Crepissage • Peinture intérieur/extérieur
- Isolation extérieur • Nettoyage de façades et de murs • Petite maçonnerie

RCS 831267745 **DEVIS GRATUIT**

06 04 51 34 01

22 rue d'Ensisheim - MULHOUSE
stylecrepis@gmail.com - www.stylecrepis.fr

Rénovation extérieur/intérieur

CINAR

- Peinture • Placo plâtre • Isolation
- Pavés • Dallage • Crepissage
- Maçonnerie • Chape • Carrelage
- Couverture • Eanchéité
- Sanitaire • Chauffage

Tous travaux de rénovation d'intérieur et d'extérieur

CINAR Rénovation Sàrl
03 89 50 11 65 - 06 11 17 60 23
34 rue C.-Pflister - 68200 MULHOUSE - 90000 BELFORT
www.cinarrenovation.com - cinar.renovation@wanadoo.fr

Taxi

NEW TAXIS 68

DÉPLACEMENTS VERS L'EUROAIRPORT

Prix forfaitaires de :

- Morschwiller 54 € • Fessenheim 71 €
- Thann 72 € • Altkirch 46 €

Tarif jour : pas de supplément

RÉSERVATION ET DEVIS
au 03 89 69 27 46
www.newtaxis.fr